



L'IREQUOIS

Journal du Syndicat Professionnel des Scientifiques de l'IREQ

EXAMEN DU PLAN STRATÉGIQUE D'HYDRO-QUÉBEC

Le 8 juin dernier, l'entreprise dévoilait son plan stratégique pour la période 2016-2020, lequel s'articule autour de quatre grands objectifs :

- Doubler ses revenus d'ici quinze ans afin d'augmenter ses profits.
- Être une référence en matière de services à la clientèle.
- Contribuer au développement économique et à la transition énergétique du Québec.
- Limiter les hausses tarifaires à un niveau inférieur ou égal à l'inflation.

Or, c'est le 20 septembre prochain que se tiendra la *Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles* chargée de l'étude du Plan stratégique 2016-2020 d'Hydro-Québec. L'avant-midi sera consacré à une présentation du plan et de ses quatre grandes stratégies, suivie d'une discussion portant sur la première de ces stratégies soit **l'amélioration des services à la clientèle**. L'après-midi donnera lieu à des questions portant sur les stratégies 2 et 3, soit **la communication proactive avec les clients, les employés et les partenaires**, ainsi que **l'amélioration de la productivité**. En soirée, les commissaires poursuivront l'examen du plan et les échanges auront trait à la quatrième stratégie, c'est-à-dire **l'exploitation de nouvelles avenues de croissance**.

Pour suivre le déroulement des travaux de la Commission :
<http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/capern/mandats/Mandat-35789/index.html>

Danger en vue ?

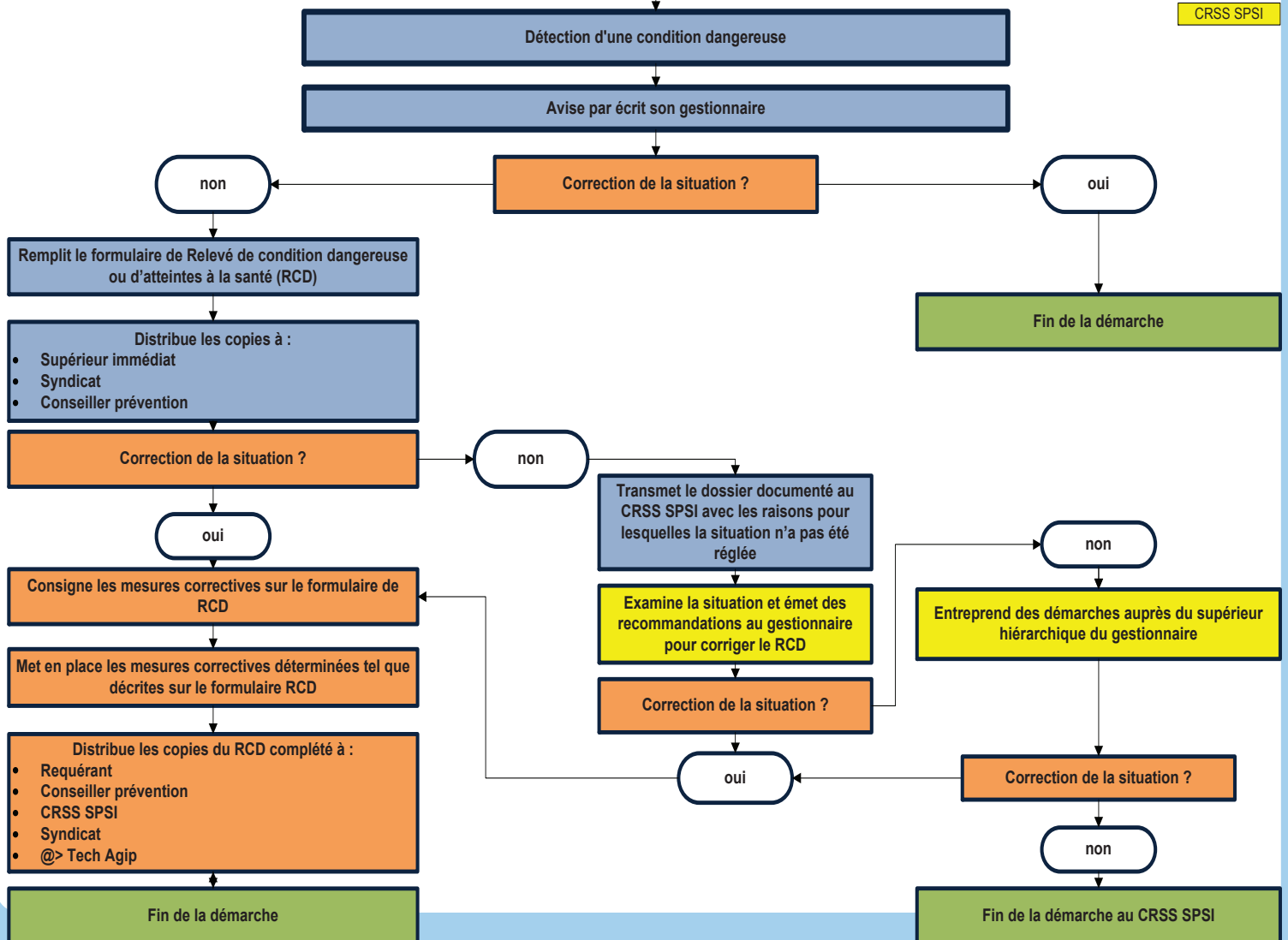
Vous avez détecté une condition susceptible d'être dangereuse pour vous ou vos collègues. Que faire ? Nous reproduisons ici le cheminement à suivre si une telle situation se présente :



Groupe – Technologie

Cheminement d'un relevé de conditions dangereuse ou d'atteintes à la santé pour les membres SPSI

- requérant
- gestionnaire
- CRSS SPSI



J'aime Hydro, un peu, beaucoup, passionnément, pas du tout...

Hydro-Québec a symbolisé la prise de pouvoir et l'affranchissement de la nation québécoise. Plus de 70 ans après sa création, qu'est devenue la relation entre cette société d'État et les Québécois ?

Qu'est-ce qui guident les décisions d'Hydro-Québec? Avons-nous perdu les rênes de notre société d'État? Est-ce que notre histoire d'amour avec Hydro-Québec est terminée? Quelle est ma responsabilité en tant que citoyen(ne) face à une société d'État? Que puis-je faire?



Autant de questions que pose la pièce de théâtre documentaire **J'aime Hydro** de Christine Beaulieu. Pour la concevoir, l'auteure et comédienne a procédé à une enquête sur le terrain. Elle a rencontré des hauts dirigeants de la société d'État, ainsi que des groupes de citoyens qui souhaitent une discussion sur l'avenir de l'hydro-électricité au Québec. Tous les enjeux importants sont abordés. Une partie de sa pièce a été présentée à La Licorne à la fin de l'été. Elle comptait alors les trois premiers épisodes de son enquête. Deux autres épisodes s'ajouteront et les cinq seront présentés, cette fois, à l'Usine C du 4 au 13 avril 2017.

Réservez vos billets!

<http://usine-c.com/portfolio/jaime-hydro/>

JL

Un don change des vies... pour la vie

La 40^e campagne Centraide des employés et des retraités d'Hydro-Québec sera officiellement lancée le 27 septembre prochain pour se clôturer le 11 novembre. Des activités auront lieu un peu partout à travers la province afin d'encourager vos dons. Les campagnes antérieures ont permis d'identifier les réticences les plus fréquemment exprimées concernant les dons à Centraide.

Je paie pour des frais de gestion très élevés.

R : Pour chaque dollar amassé, Centraide remet 85 cents à la communauté.

Pourquoi donnerais-je à Centraide plutôt qu'à un autre organisme ?

R : En donnant à Centraide, vous appuyez un réseau de près de 1500 organismes. Plusieurs organismes dépendent du financement stable et à long terme de Centraide pour intervenir auprès de personnes vulnérables. Les dons faits à Centraide sont investis de façon à créer le maximum d'impact auprès des personnes en difficulté.

J'aime mieux donner directement à un autre organisme.

R : Une étude menée par la firme KPMG-SECOR, et à laquelle près

de 30 organismes ont participé, révèle que si chacun des organismes soutenus par Centraide allait chercher lui-même le montant des dons qu'il obtient de la collecte de Centraide, les coûts de collecte de fonds augmenteraient de 9 M\$. Le financement des activités offertes à la population en serait conséquemment réduit d'autant.

Que je donne ou non, ça ne changera pas grand-chose !

R : Chaque don est important. En s'ajoutant à celui de milliers d'autres donateurs, il devient un puissant levier pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Où va aller mon argent ?

En plus de déterminer le montant de votre don et la façon dont il sera prélevé, vous pourrez décider de la région où sera dirigé votre don et le ou les champs d'action que vous souhaitez privilégier.

Et quelles sont ces causes soutenues par Centraide?

R : Par son aide aux organismes, Centraide contribue à appuyer plusieurs causes. Les organismes financés par Centraide travaillent plus particulièrement à soutenir la réussite des jeunes, à assurer l'essentiel, à briser l'isolement social et à bâtir des milieux de vie rassembleurs.

JL



Source : Centraide

Saviez-vous que... Depuis 1976, c'est plus de 122 M\$ qui ont été remis à Centraide par Hydro-Québec.

Ça peut sauver des vies

Le 10 août dernier, vous receviez un courriel auquel était joint le dernier numéro de la ComPresse (V.4 No. 3 août 2016). Mme France Desjardins, conseillère à la prévention à l'IREQ, y traite de l'installation de 4 défibrillateurs externes automatisés (DEA) sur le site de l'IREQ. Dans un entretien accordé à L'Irequois en août 2012 (V.18 No. 3 sept. 2012) où on se demandait, suite à la fermeture du centre de santé à l'IREQ, si les premiers intervenants auraient accès à un DEA, Mme Desjardins à qui on avait posé la question nous avait répondu avoir adressé le sujet à la Direction Santé et sécurité. Quatre ans plus tard, on ne peut donc que se réjouir que l'IREQ ait finalement pu obtenir ces DEA.

Car, même si la réanimation cardio-respiratoire (RCR) demeure la première intervention à pratiquer auprès d'une personne en proie à une crise cardiaque, après avoir appelé le 911, la RCR combinée à l'usage du DEA, s'il est utilisé rapidement, peut accroître grandement les chances de survie.

Assurez-vous de bien localiser les 4 DEA sur le site de l'IREQ.
JL



Saviez-vous que depuis le 4 avril 2013, l'article 2 du *Règlement sur les activités professionnelles pouvant être exercées dans le cadre des services et soins pré-hospitaliers d'urgence* a été remplacé par le suivant :

« 2. En l'absence d'un premier répondant ou d'un technicien ambulancier, toute personne peut utiliser un défibrillateur externe automatisé lors d'une réanimation cardiorespiratoire. »
(nos soulignés)

Cette modification à la réglementation a été apportée afin que tout le monde puisse utiliser le DEA en toute légalité.

Source : GAZETTE
OFFICIELLE DU QUÉBEC,
20 mars 2013,
145^e année, no 12, 1027

Ce journal est publié quatre fois l'an et payé par le SPSI, 210, boul. Montarville, bureau 2008, Boucherville, (Qc) J4B 6T3
téléphone : (450) 449-9630
télécopieur : (450) 449-9631
courriel : secretariat@spsi.qc.ca
www.spsi.qc.ca

Comité de rédaction
Johanne Laperrrière, conseillère syndicale

Graphisme
Guyline Hardy Design

Les articles publiés dans L'Irequois reflètent les opinions de leurs auteurs et ne sauraient engager la responsabilité ou lier d'aucune façon le SPSI et ses officiers.



Dépôt légal
Bibliothèque nationale
du Québec 2016



////////////////////////////////////
Pour un plus grand rayonnement
La version intégrale de ce bulletin,
en format « pdf », se retrouve sur
le site Web du SPSI sous la rubrique « Journal
l'Irequois » figurant en marge.